

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	RUE LAMARK	Numéro	75100000032
Adresse du site	46, rue Labat	Hauteur	R+6 (18.64m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G avec partage 2100MHz 4G/5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes sur un nouveau site pour la fréquence 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 20°, 180° et 260° ainsi que partager de la fréquence 2100MHz en 4G/5G pour les mêmes azimuts.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 3 à 10m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+6 (21m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 20° < 2V/m 180° < 4V/m - 260° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	23.94m		

Incidence visuelle

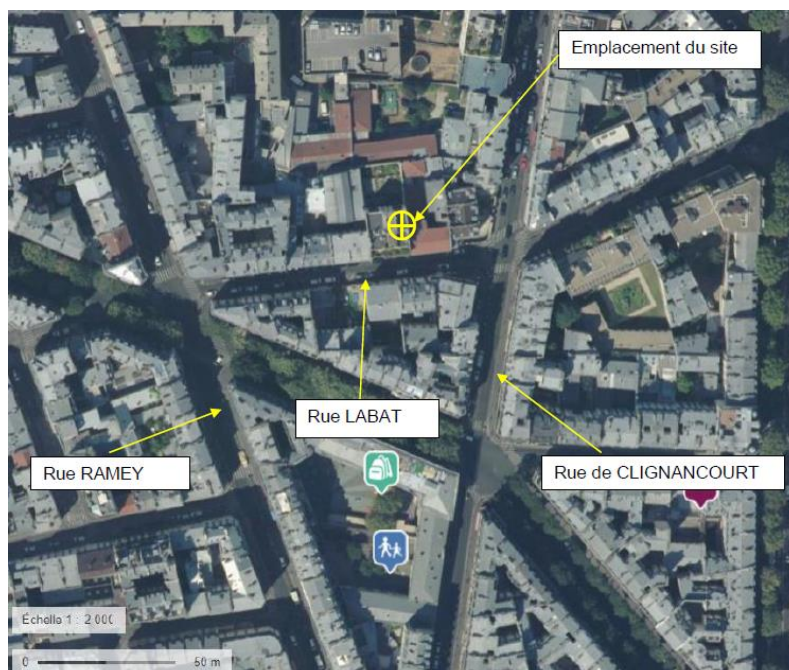
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes azimuts 20°, 180° et 260°. (800/900/1800/2100/2600MHz) .
Intégration antennaire	Ce projet consiste à déployer 3 antennes tubes à faisceaux fixes pour la 2G/3G/4G et la 5G.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris *entre 1 et 2 V/m*.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 20°</i>	<i>Azimut 180°</i>	<i>Azimut 260°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>27.5 m</i>	<i>19.5 m</i>	<i>13.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 180°: antennes fixes

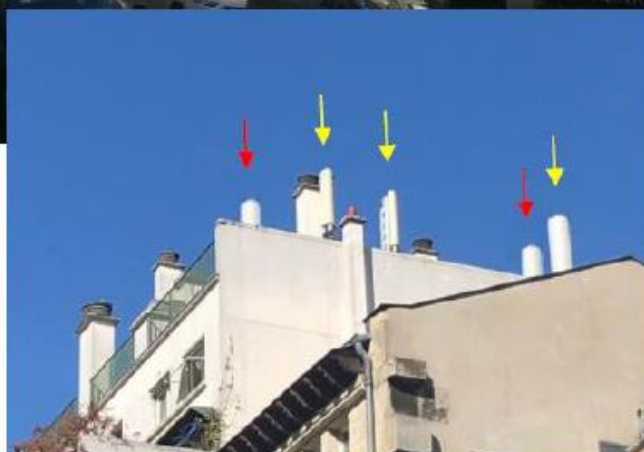
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris *entre 3 et 4 V/m*. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après



→ Operateurs existants

→ Opérateur SFR en projet

Vue des Azimuts

9.1. Secteur 0 (20°) :



9.2. Secteur 1 (180°) :



9.3. Secteur 2 (260°) :

